



Regards

sur Landrais

Bulletin municipal
d'information N° 58
Janvier 2023

A la une : semaine de l'arbre

Du 4 au 11 janvier, des manifestations ont eu lieu sur le thème de l'arbre et de la forêt.

2 classes du Thou-Landrais, 2 classes de Muron, le lycée horticole de Saintes, des particuliers et entrepreneurs financeurs du projet et une soixantaine d'habitants se sont déplacés sur un terrain de notre commune pour venir planter 830 arbres.

2 séances de cinéma gratuites pour petits et grands ont été proposées.

1 conte a été animé par une habitante de Landrais

Le food truck Eco-Errante a proposé aussi ses services de restauration.

Cette semaine a été un grand moment de partage, plusieurs générations confondues pour un même objectif : sensibiliser sur l'importance de réimplanter des arbres sur notre territoire

Pour venir voir le résultat de cette plantation, taper "triangle du marronnier" sur google map



Édito

Chères habitantes, chers habitants,

La toile de fond qui a fait le contexte de cette année a encore une fois été très particulière. La guerre a surgi sur le territoire européen avec ses atrocités pour le peuple ukrainien et avec ses conséquences économiques pour le monde entier. La montée de l'inflation est pour chacun de nous l'une de ces épreuves.

Je tiens à remercier les forces de police ainsi que tous les sapeurs-pompiers qui sont intervenus pendant cette période malheureuse, avec une efficacité exemplaire, en portant secours aux communes sinistrées par les incendies.

Nous avons décidé, le conseil municipal et moi-même, de suivre trois axes pour l'année à venir. Ceux-ci ont été définis par le contexte économique général et celui de notre commune en particulier.

Le premier axe sera la sobriété énergétique. Nos objectifs seront de réduire notre consommation d'énergie afin de répondre à nos objectifs environnementaux. Ainsi, nous lutterons contre le réchauffement climatique, tout en faisant des économies et en nous permettant de ne pas augmenter les dépenses communales.

Plusieurs projets en lien avec cette nécessité économique et environnementale sont en cours de validation :

- Le changement des huisseries de la salle des fêtes et de la salle des associations, l'éclairage de la salle des fêtes, mais également le changement du mode de chauffage.
- Les aménagements de stationnement et de la signalétique de sécurité et de circulation dans notre commune.
- L'aire de Loisirs ne sera pas en reste. Des aménagements pour un parcours de santé et des tables sont en prévision dans la limite de nos possibilités, cela va sans dire.

Nous aurons également une démarche de prospective végétale en travaillant sur la re-végétalisation de notre commune et la mise en place d'une gestion plus fine de l'entretien de nos végétaux pour limiter le temps, le volume d'eau et le coût de l'intervention humaine sur les espaces verts.

Dans le contexte économique que nous subissons, nous pensons que la solidarité est essentielle. Elle sera notre deuxième axe. Ainsi, nous allons mettre en place un système d'aide aux familles en mettant les foyers en lien avec les services sociaux, mais également en diminuant le prix de la cantine avec l'aide du menu à 1 euro.

Enfin, nous ferons en sorte d'orienter les finances sur les projets essentiels afin de conserver une stabilité financière pour les 4 années à venir.

Nous souhaitons que les habitants se mobilisent et participent au développement de LANDRAIS. Pour ce faire, nous mettrons en place des groupes de travail participatifs avec vous. Si vous souhaitez participer à la vie communale, merci de nous contacter pour que nous puissions avancer ensemble.

Nous serons amenés à vous transmettre un questionnaire pour faire le point sur vos attentes et nous ferons par la suite une restitution publique de vos réponses, vos propositions pour le bien commun.

Ainsi, comme vous le constatez, l'année est pleine de promesses !

Chères Landraisiennes, chers Landraisiens, je vous souhaite à tous une très belle année 2023. Qu'elle vous apporte le bonheur en famille et avec vos amis, la santé et la réussite professionnelle.

"La moindre joie ouvre sur un infini." La vérité de cette magnifique phrase écrite par l'écrivain Christian BOBIN, je la fais mienne et je vous souhaite à tous de nombreux moments de joie.

Votre Maire, Christelle GRASSO

Vie municipale

Le service administratif de votre Mairie

Inscription sur les listes électorales, déclaration de travaux, recensement... Pour toutes ces démarches, chacun sait qu'il peut se déplacer en mairie. Mais connaissez-vous toutes les missions des agents administratifs de votre commune ?

Pour assurer la gestion quotidienne et réaliser les actions dont elle est chargée, la municipalité s'est dotée d'un service administratif composé de :

Brigitte PILET - Secrétaire de Mairie

Ses missions :

- Organisation du conseil municipal : convocations, préparation des documents administratifs et propositions de délibérations, rédaction du compte-rendu et des délibérations
- Préparation budgétaire
- Montage et suivi des dossiers de demandes de subventions
- Comptabilité : facturation, mandats, titres...
- Etablissement de la paye, tenue et mise à jour des dossiers des agents, rédaction des actes administratifs (contrats de travail, arrêtés...)
- Convocations des commissions
- Préparation et organisation matérielle et administrative des scrutins électoraux, révision des listes, inscriptions, radiations...
- Gestion et suivi du cimetière et des autorisations administratives en matière funéraire
- Secrétariat de syndicats (SIAH Gères-Deville, ASA Marais de Charras, ASA Marais Villeneuve-Ardillières)

Béatrice PELÉ - Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

Ses missions :

- Accueil du public et accueil téléphonique
- Urbanisme : instruction des certificats d'urbanisme d'information et pré-instruction des certificats d'urbanisme opérationnels, des déclarations préalables de travaux, des permis de construire...
- Voirie : autorisations de voirie, arrêtés de circulation, certificats de numérotage, alignements...
- Etat civil : Rédaction des actes de l'Etat Civil (reconnaisances, naissances, mariages, décès...), tenue des registres, délivrance de copies d'actes
- Recensement des jeunes de plus de 16 ans
- Gestion des salles municipales
- Communication : gestion des manifestations, rédaction du bulletin municipal, mise à jour du site internet, publications sur les réseaux sociaux...
- Gestion de l'agence postale communale

Même si ces missions leur sont dévolues, les agents administratifs de la Mairie sont polyvalents et travaillent en binôme !



Vie Landraisienne

L'Amicale de Landrais

Pour 2022, nous avons enfin pu reprendre nos activités : la gymnastique volontaire à Landrais et Péré en alternance, notre cabaret 2022 "Contes et légendes" qui a eu lieu les 19, 20, 25 et 26 mars.

Ce fut une réelle joie de nous réunir et de retrouver le public, qui était tout autant enthousiaste que nous.

Début Mai jusqu'à la fin Août nous avons marché les mardis soir, à Landrais, Péré bien sûr mais aussi à Muron, Chambon, Aigrefeuille, Ardillières, Vandré... dont 2 avec pique-nique. C'était très sympa.

En Juin, nous sommes tous partis en Dordogne, nous avons passé un super week-end.

Le 11 Septembre, nous avons organisé notre repas champêtre à St Pierre la Noue, puis notre Assemblée Générale le 21 Octobre 2022.

Nous avons repris nos activités courant Septembre : Gymnastique volontaire le mercredi soir et les répétitions le jeudi soir.

Nous travaillons notre prochain Cabaret 2023 "AU FIL DES SAISONS", qui aura lieu les Samedis 25 Mars et 1 Avril à 20h30, le dimanche 26 Mars 14h30 et le vendredi 31 Mars à 20h30.

Le repas champêtre se fera le 3 Septembre 2023. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Le Président, Christophe CHANTREAU
06 31 90 57 79

Le verger du Pré Maréchat

L'année 2022 a été marquée par deux événements pour notre association.

Le 5 mars nous avons planté une trentaine de pêchers (pêche de vigne) et apparemment ils n'ont pas trop souffert de la sécheresse.

Le 22 mars nous avons participé à la journée sur l'eau en fabriquant des nichoirs avec les enfants des écoles. Les nichoirs seront prochainement mis en place, quelques-uns dans les arbres place de la mairie, d'autres dans le verger et dans la future forêt plantée en ce début d'année 2023.



Cette année pas de pomme, les gelées tardives en pleine floraison ont été fatales pour nos pommiers.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023.

Francis pour les bénévoles de l'association du verger du pré-maréchat.

1 place de la mairie 17290 Landrais
levergerdupremarechat@laposte.net



Les Petites Mains de Landrais

Club de couture - Salle des Associations (derrière la mairie de Landrais) - Mardi 14h- 17h

Pour des raisons sanitaires, le club de couture n'a pas pu se réunir tous les mardis.

Mais à partir de mars 2022, nous avons accueilli au club, Tania, jeune femme ukrainienne, qui a brodé des sacs faits par Les Petites Mains. Ces sacs ont été vendus au cours du Vide Dressing, organisé par La Landraisienne, le dimanche 22 mai 2022. Beaucoup de sacs ont été commandés ce jour-là. Les Petites Mains ont pu faire un don à Tania quand elle est repartie en Ukraine fin août.

Nous avons participé au marché de Noël du Thou les 3 et 4 décembre 2022 où nous avons vendu toutes nos trousse de toilette, confectionnées spécialement pour cette occasion. Des commandes ont même été prises !

A partir de janvier 2023, nous proposons de faire des retouches (ourlets, pose de fermeture éclair), de la confection à la demande, à toute personne intéressée, qui ne peut malheureusement venir au club le mardi après-midi pour coudre avec nous.

Des prix attractifs, avec 50 % de réduction pour les adhérents au club, et des prix très raisonnables pour ceux et celles qui ne souhaitent pas adhérer aux Petites Mains. La grille des tarifs sera communiquée aux personnes intéressées par ce service. Pour tout renseignement, appelez Madame Gaby Chaigneaud au 06 62 58 00 38. ou venez au club le mardi après-midi.



Vie Landraisienne

La Landraisienne



Pour cette année 2022, La Landraisienne tire un bilan positif. En effet nous avons commencé l'année avec un vide-dressing dans la salle des fêtes qui affichait complet au niveau des réservations et où nous avons eu pas mal de visiteurs.

Nous avons ensuite enchaîné sur le lapin de Pâques qui comme chaque année fut un succès.

Le 14 juillet et son traditionnel concours de pétanque nous ont permis un bon moment de convivialité et malgré la chaleur tout le monde était au rendez-vous.

Les bénévoles ont ensuite donné le maximum pour la balade des sorcières qui affichait complet elle aussi. Petits et grands se sont retrouvés lors d'une balade frayeuse et dégustation de spécialités monstrueuses pour le plus grand plaisir de la communauté des sorcières.

Cette année, pas de bourse aux jouets en novembre, elle sera peut-être de retour en 2023 avec en plus des jouets, les articles de puériculture.

Pour 2023, La Landraisienne reprendra ses classiques, c'est-à-dire Pâques, 14 juillet, et Halloween. Des projets sont en cours de discussion pour permettre de proposer de nouveaux événements sur Landrais.

Nous manquons cependant de bénévoles, alors si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter via notre page Facebook : La Landraisienne ou alors par mail : lalandraisienne.asso17@gmail.com

ACCA de Landrais

Pour la saison 2022-2023, nous sommes 45 chasseurs sur la commune.

Le petit gibier a souffert de la chaleur et du manque de couvert dû à des moissons précoces, malgré les efforts de certains chasseurs pour maintenir les abreuvoirs pleins. (environ 1000 litres d'eau par semaine)

- Lièvres : 31 lièvres ont été prélevés pour 4 dimanches. Un comptage de nuit est prévu au mois de février pour adapter notre prélèvement la saison prochaine.
- Chevreuils : nous sommes autorisés à prélever 13 chevreuils, 3 ont été prélevés à l'approche et les autres seront en battues.
- Sangliers : pour la première fois, nous avons prélevé 7 sangliers sur la commune (2 noirs et 5 blancs).

Attention. Tous détenteurs d'armes de chasse ou de collection doivent les déclarer dans un râtelier numérique. Il faudra créer un compte personnel dans le SIA sur le site : <http://sia.interieur.gouv.fr> avant le 1er juillet 2023. Après cette date, il vous sera impossible d'acheter, vendre, réparer ou chasser avec vos armes.

Des brochures sont à votre disposition à la Mairie. Vous pouvez appeler le pôle départemental des armes à la sous-préfecture de Jonzac ou un armurier.

Une plainte a été déposée à la gendarmerie d'Aigrefeuille pour dégradation des pancartes de réserve de chasse de LANDRAIS aux ÉGAUX.



La Grouée du Père François

Le spectacle Charentais attend ses fidèles et les autres amateurs à la salle des fêtes de Landrais :

- Samedi 25 Février 2023 à 20h30
- Dimanche 26 Février 2023 à 14h00
- Samedi 4 Mars 2023 à 20h30
- Dimanche 5 Mars 2023 à 14h00
- Vendredi 10 Mars 2023 à 20h30
- Samedi 11 mars 2023 à 20h30



Renseignements et réservation :

François Caillon 05 46 27 73 81 et 06 77 68 96 70

Martine Grelet 06 28 02 12 25



L'Épiculien



Une année de succès pour l'Épiculien !

2022 a été l'année de la consolidation pour l'épicerie participative de Landrais. Les adhérents se sont relayés pour assurer un service de permanence et ainsi accueillir

de nouveaux clients. L'offre de produits disponibles s'est étoffée et nous ne comptons pas nous arrêter là... L'année a aussi été marquée par de nombreux événements et manifestations que nous avons relayés régulièrement. Le dernier en date étant le marché de Noël, qui s'est déroulé à la salle des fêtes le week-end du 26 novembre. Les visiteurs ont été ravis, tant par les décorations faites "maison" que par les exposants et l'équipe de bénévoles, aux petits soins pendant trois jours !

Pour 2023, l'épicerie va continuer à vous accueillir dans les locaux du Pré Maréchat. Nous allons pouvoir rapidement vous faire part de la disponibilité de nouveaux produits, nouveaux fournisseurs, mais aussi du retour des food trucks qui animeront quelques soirées de façon régulière. Si vous êtes à la recherche d'un endroit convivial, ne cherchez plus et n'hésitez pas à venir nous rencontrer pendant les horaires d'ouverture !

Plus d'informations sur : www.facebook.com/lepikulien

Bibliothèque

D'octobre 2021 à mars 2022, la bibliothèque a participé au projet de création d'un court dessin animé où vous pouvez choisir la suite via votre smartphone. Le groupe d'adolescents (en majorité vivant à Landrais) a écrit



De novembre à décembre, la bibliothèque a accueilli la PS4 avec son casque de réalité virtuelle. Petits et grands se sont amusés.



Depuis septembre, la bibliothèque a de nouveaux horaires d'ouverture.

Lundi, mardi et jeudi 18h/19h
Mardi semaine paire
Bébés lecteurs 10h30/11h30
Mercredi et samedi 10h/12h
Vendredi 17h/19h

Vous pouvez donc profiter des livres, expositions, et animations 6 jours sur 7 sur des plages horaires plus adaptées.



l'histoire, fait des croquis, animé ces derniers et créé des sons via ordinateur au conservatoire de musique de Surgères. Tout cela a été encadré par des professionnels. Une projection a été faite à Landrais le 9 septembre 2022 avec une trentaine de spectateurs. Une superbe aventure pour les enfants.



Le 19 novembre, dans le cadre du réseau des bibliothèques Aunis Sud, la bibliothèque a reçu les participants à l'élection du prix des lecteurs 2023 (une cinquantaine de participants). Les bulletins de vote ainsi que les ouvrages sélectionnés ce jour là sont à votre disposition à la bibliothèque.

Les bénévoles souhaitent être au plus près de l'actualité littéraire, c'est pour cela que nous allons faire des commandes environ tous les deux mois au lieu d'une par semestre. N'hésitez pas à nous communiquer les thèmes, les auteurs et les livres qui vous intéressent. Nous avons mis une boîte à votre disposition sur le bureau de la bibliothèque pour que vous puissiez nous laisser vos suggestions.

L'année 2023 sera pleine de surprises. Nous accompagnons le projet de plantation de la petite forêt de Landrais avec une sélection de livres. Nous aurons la joie d'ouvrir les portes de la bibliothèque le mercredi 11 janvier à Yolaine Machet qui nous réglera avec ses contes.

Dès le 13 janvier 2023 avec l'arrivée d'une exposition sur les dinosaures assortie d'une quarantaine d'ouvrages sur le sujet, le tout prêté par la bibliothèque départementale de Saintes. Et ce n'est que le début...

Restez connectés avec votre bibliothèque grâce au QR code, et oui Instagram est notre nouvel outil afin de vous tenir informés sur les achats, les ouvertures, les animations que nous vous proposons.



Manifestations 2023 à venir

- Spectacle Charentais de "La Grouée du Père François"
25 et 26 février - 4 et 5 mars - 10 et 11 mars
- Opération "Nature Propreté" - 11 mars
- Spectacle de "l'Amicale de Landrais"
25 et 26 mars - 31 mars et 1er avril
- Loto de "l'Épiculien" - 8 et 9 avril
- Repas des aînés - 15 avril

Pour plus d'informations, rejoignez-nous sur les réseaux ou contactez la Mairie.



Vie Landraisienne

Ça s'est passé cet automne



La balade des sorcières - 31 octobre



Commémoration du 11 novembre



Prix des lecteurs - 19 novembre



Marché de Noël - 26 et 27 novembre



Salon du jeu
3 décembre



Noël des enfants
11 décembre



Dématérialisation des demandes d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, les demandes d'autorisations d'urbanisme sont dématérialisées afin de gagner en efficacité. Une plateforme a été mise en place. Il s'agit du guichet numérique des autorisations d'urbanisme, le GNAU, qui est tout simplement un guichet commun de dépôt pour tous les habitants de la Communauté de Communes :

<https://cdc-aunisud17.fr/gnaucdaunisud/#/>

Afin de faciliter vos démarches, c'est sur ce site Internet que peuvent être déposées, sous forme électronique, les demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme et déclarations d'intention d'aliéner).

Quels sont les avantages ?

- Un service en ligne 7j/7 et 24h/24, accessible depuis chez vous
- Un suivi de l'avancement du dossier en temps réel
- Une aide en ligne pour minimiser les erreurs de saisie
- Un traitement de la demande optimisé
- Des échanges simplifiés avec l'administration
- Un gain de temps et d'argent

Et si je ne maîtrise pas l'informatique ?

N'ayez crainte ! Les agents restent à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche. Au-delà du service d'aide proposé en ligne, un échange de vive voix est toujours possible, ainsi que le dépôt des actes en version papier.

Adressage : un projet d'envergure



La commune de Landrais va mener une campagne de mise à jour de l'adressage. Quelques explications :

Qu'est-ce que l'adressage ?

L'adressage est simplement l'ensemble des adresses d'une commune. Une bonne adresse repose sur trois piliers. Elle doit être unique (il ne peut pas exister deux adresses identiques), géolocalisable (identifiée via les coordonnées GPS) et non ambiguë (devant être identifiée précisément). Tous les lieux publics ou privés (salles de sports, cimetières, exploitations agricoles, entreprises, habitations...) doivent avoir une adresse postale propre. Ceci garantit un meilleur service : pas de courrier égaré, bon acheminement des colis, services de secours plus rapidement sur place, raccordement à la fibre facilité...

Concrètement, quelles conséquences ?

Lorsque ce travail sera achevé, chaque lieu (habitation, lieu public, entreprise...) disposera donc d'une adresse

unique : numéro, nom de voie, lieu-dit le cas échéant... Des changements seront donc possibles.

Quelles démarches pour la population ?

Ces changements impliqueront des démarches de la part des personnes concernées, qui devront signaler ces changements à leurs interlocuteurs habituels (fournisseurs de gaz, électricité, eau, CPAM, CAF, finances publiques, banque, certificat d'immatriculation du véhicule...). Les papiers d'identité ne seront pas obligatoirement à refaire. Ces démarches seront à effectuer une fois les noms de rues et numéros validés par le conseil municipal. Ce projet, fruit d'un long travail de recensement et de réflexion permettra à chacun, une fois les démarches accomplies, de pouvoir bénéficier des meilleurs services.

A chacun son toi...

L'association "A Chacun son Toi...", accueille les jeunes et les propriétaires/bailleurs sur différents volets :

- Accompagne vers et dans le logement, les jeunes actifs (salariés, apprentis, étudiants, en formation...) de 16 à 30 ans, actuellement sur le territoire des Vals de Saintonge et sur le territoire d'Aunis Sud.
- Accompagne, informe et soutient les bailleurs privés qui souhaitent louer leur(s) logement(s) vides ou meublés aux jeunes de leur territoire (garantie des loyers et dégradations via des dispositifs, fiscalité, cohabitation...)
- Conseille et met en relation les bailleurs privés avec un ou des potentiels locataires.

Nous recherchons des propriétaires ayant des chambres, des studios, des T1, T2, T3 à louer pour des jeunes sur le territoire d'Aunis Sud.

Si vous êtes intéressés par cette démarche, contactez-nous au 05 46 32 14 84

ou par mail : sl-sudaunis@achacunsontoit.eu

Vous pouvez également aller voir sur notre site internet : www.achacunsontoit.eu



Concertation nationale sur le mix énergétique de demain

A vous la parole ! Notre avenir énergétique se décide maintenant, c'est pourquoi votre avis compte. **Participez en ligne à la concertation nationale sur le mix énergétique.**

Pour être le premier grand pays à sortir de sa dépendance aux énergies fossiles et atteindre ses objectifs de neutralité carbone en 2050, la France doit, dès aujourd'hui, **faire évoluer aussi bien sa consommation**, grâce à des mesures de sobriété et d'efficacité énergétiques, que sa production d'énergie, en décarbonant totalement son mix énergétique.

Lancée par le gouvernement jusqu'au 18 janvier 2023, **cette concertation permet à chacun de s'exprimer sur les conditions de réussite et les mesures prioritaires à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.**

Une plateforme participative en ligne est ouverte et des réunions vont être organisées dans chaque région.

Donnez votre avis sur :

<https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/>

Et si on parlait de vos déplacements ?

En complément des concertations locales portant sur les itinéraires de vos lignes de transport public, le syndicat mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités lance une consultation pour mieux comprendre les usages et habitudes de déplacement (train, bus urbain, car interurbain, voiture, vélo...). Cette démarche vise à anticiper les besoins de mobilité et à co-construire avec les Autorités Organisatrices de Mobilité les réseaux de transports publics à 2025-2030, et notamment les pôles de rabattement, les parking-relais, les aires de covoiturage...

Encourager l'utilisation des transports en commun pour réduire l'empreinte carbone

La Nouvelle-Aquitaine est marquée par une forte croissance démographique hors des cœurs d'agglomération, qui conduit à une augmentation des déplacements. Ces flux occasionnent 45 % des émissions de CO₂, sachant que plus de 92 % de ces trajets relèvent de l'autosolisme.

Il est donc plus que nécessaire aujourd'hui de :

- Mieux connecter les territoires ;
- Faciliter l'usage des transports en commun et des transports bas carbone ;
- Améliorer les temps de parcours ;
- Proposer un service multimodal.

Donnez votre avis jusqu'au 21 janvier 2023 sur :

jeparticepe.nouvelle-aquitaine-mobilites.fr

Délestage sur le réseau électrique

ENEDIS

PASSAGE DE L'HIVER

Dispositifs à prendre en cas de potentiel délestage sur le réseau électrique



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans le contexte de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique.

En dernier recours, une solution appelée « délestage » permet de réaliser **des coupures temporaires, d'une durée de 2h, maîtrisées et localisées par zone géographique, au moment des pics de consommation d'électricité le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h.**

Ce dispositif est activé à la demande de RTE (gestionnaire du réseau de transport) et mis en place par Enedis (gestionnaire du réseau de distribution) directement sur le réseau électrique moyenne tension.

ÊTRE ALERTÉ SUR LE SITE WWW.MONECOWATT.FR

Rendez-vous sur le site www.monecowatt.fr pour vous inscrire à l'alerte « **vigilance coupure** » et participer aux actions de sobriété à travers des éco-gestes.

À RETENIR

Les potentielles coupures temporaires peuvent intervenir

- Entre 8h et 13h
- Entre 18h et 20h



A votre service



Mairie

1 place de la Mairie
17290 LANDRAIS
Tél. 05 46 27 73 69
mairie@landrais.fr
landrais.e-monsite.com

Horaires

Lundi au vendredi de 9h à 12h (l'après-midi sur rendez-vous)

LA POSTE



L'agence postale

Les locaux de l'agence postale sont situés au sein de la mairie.

Tél. 05 46 27 73 25

Horaires

Lundi au vendredi de 9h à 12h